

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1616

Attribution d'une subvention de 25 000 euros à l'Agence d'urbanisme de Lyon pour l'organisation de la 36e rencontre nationale des Agences d'Urbanisme "L'individu créateur de ville" - Approbation une convention d'application.

Direction de l'Aménagement Urbain

Rapporteur : M. GRABER Loic

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1616 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 EUROS A L'AGENCE D'URBANISME DE LYON POUR L'ORGANISATION DE LA 36E RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME "L'INDIVIDU CREATEUR DE VILLE" - APPROBATION UNE CONVENTION D'APPLICATION. (DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'objet de ce rapport est de soumettre au vote du Conseil municipal, la participation financière de la Ville de Lyon à l'organisation de la 36^e rencontre nationale des Agences d'urbanisme qui s'est déroulée du 19 au 21 octobre 2015 à Lyon et Vaulx-en-Velin.

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) organise la rencontre nationale des Agences d'Urbanisme une fois par an. L'édition de cette année s'est tenue du 19 au 21 octobre 2015 au Musée des Confluences et au campus Saint-Paul dans le 2^e arrondissement ainsi qu'au cirque Imagine à Vaulx-en-Velin.

Les rencontres nationales des Agences d'urbanisme réunissent environ 700 professionnels, élus et chercheurs, afin de réfléchir à des politiques innovantes sur les territoires. Durant ces trois jours ont eu lieu des ateliers, des visites et des débats.

La FNAU a invité l'Agence d'urbanisme de Lyon à organiser la manifestation précitée. En collaboration avec la FNAU, l'Agence a souhaité que cette rencontre nationale soit l'occasion d'analyser les ressorts de «l'individu créateur de ville» et d'identifier comment le mettre au cœur d'une action publique renouvelée.

La Ville de Lyon souhaite apporter son soutien à l'organisation de la 36^e rencontre nationale des Agences d'urbanisme car elle s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques innovantes au sein de son territoire et dans la prise en compte de l'individu comme un acteur essentiel de son action à travers les trois ateliers qui ont été proposés :

- L'individu-usager : la métropolisation, les nouveaux modes de mobilités, les étudiants dans la ville ;
- L'individu-habitant : quels référentiels de qualité de vie, le patrimoine, l'espace urbain, la politique de la ville, la production de l'habitat ;
- L'individu-citoyen : les défis environnementaux, la conception de l'espace public, l'innovation, la santé.

Dans cette perspective, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 25 000 euros à l'Agence d'Urbanisme de Lyon.

Le budget prévisionnel de la 36^e rencontre nationale des Agences d'urbanisme s'élève à 435 400 € :

| Dépenses | Montant (en €) | Recettes | Montant (en €) |
|--|-----------------------|--|-----------------------|
| Location d'espaces | 95 000 | Subventions | 185 000 |
| Transports | 21 800 | Subvention Etat | 50 000 |
| Frais de bouche | 107 200 | Subvention Métropole | 50 000 |
| Communication | 66 000 | Subvention Ville de Lyon | 25 000 |
| Organisation (personnel agence + frais internes) | 72 000 | Subvention FNAU | 30 000 |
| Autres dépenses | 73 400 | Subvention CDC | 30 000 |
| | | Autres partenaires publics/privés | 115 400 |
| | | Subventions | 50 000 |
| | | Mises à disposition / prises en charge | 65 400 |
| | | Inscriptions payantes | 115 000 |
| Total | 435 400 | Total | 435 400 |

Une convention définissant les modalités d'utilisation de la subvention est signée entre l'Agence d'urbanisme de Lyon et la Ville de Lyon.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

DELIBERE

1- Une subvention de fonctionnement de 25 000 euros est allouée à l'Agence d'urbanisme de Lyon pour le soutien à l'organisation de la 36^e rencontre nationale des Agences d'urbanisme.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Agence d'urbanisme de Lyon est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de fonctionnement 2015, à l'article 6574, programme AMENA, fonction 820, opération partenariat, ligne de crédit n° 41375.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU